

## PLAN DE COURS

# POL-2307 : Systèmes politiques d'Afrique

NRC 94831 | Automne 2017

Préalables : POL 1005	
Mode d'enseignement : À distance	
Temps consacré : 3-0-6	Crédit(s) : 3

Ce cours présente les différents types d'enjeux rencontrés par le continent africain. En déconstruisant les idées reçues, il pense ces enjeux comme des réalités et des processus qu'il faut contextualiser et chercher à comprendre, plutôt que comme des problèmes à résoudre. À cette fin, le cours explore : les trajectoires du pouvoir et la production des institutions politiques, l'invention du politique par les sociétés africaines autour d'une sociologie des modes de participation politique, la guerre et la paix comme production du politique et l'Afrique dans le monde.

Ce cours est offert à distance. Pour plus d'informations, consultez la page du cours à l'adresse [www.distance.ulaval.ca](http://www.distance.ulaval.ca).

## Plage horaire

Sur Internet		
-	00h00 à 00h00	Du 5 sept. 2017 au 15 déc. 2017

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

## Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=87639>

## Coordonnées et disponibilités

Marie Brossier  
*Enseignante*  
<https://www.pol.ulaval.ca/?pid=1444>  
[marie.brossier@pol.ulaval.ca](mailto:marie.brossier@pol.ulaval.ca)

Fiacre Zoungni  
*Auxiliaire d'enseignement*  
DKN-2439  
[https://www.pol.ulaval.ca/?pid=176#section\\_14019](https://www.pol.ulaval.ca/?pid=176#section_14019)  
[fiacre.zoungni.1@ulaval.ca](mailto:fiacre.zoungni.1@ulaval.ca)

### *Disponibilités*

lundi :  
10h00 à 12h00 - [DKN-2439](#) - du 5 sept. 2017 au 15 déc. 2017

## Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248

[aide@cstip.ulaval.ca](mailto:aide@cstip.ulaval.ca)

418-656-2131 poste 5222

Lundi au jeudi	Vendredi
8h00 à 12h00 13h00 à 21h30	8h00 à 12h00 13h00 à 17h00

# Sommaire

---

<b>Description du cours</b> .....	<b>4</b>
Introduction .....	4
Objectif général du cours .....	4
Approche pédagogique .....	4
Démarche d'apprentissage .....	5
Mode d'encadrement .....	5
<b>Feuille de route</b> .....	<b>6</b>
<b>Évaluations et résultats</b> .....	<b>7</b>
Liste des évaluations .....	7
Informations détaillées sur les évaluations sommatives .....	7
Synthèse 1 .....	7
Synthèse 2 .....	8
Blogue 1 .....	8
Blogue 2 .....	9
Blogue 3 .....	10
Examen final .....	11
Barème de conversion .....	11
Règlements et politiques institutionnels .....	12
Évaluation de la qualité du français .....	12
Gestion des délais .....	13
Absence à un examen .....	13
Évaluation des cours: Une responsabilité de l'étudiant .....	13
Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental .....	13
Plagiat .....	13
Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval .....	14
<b>Matériel didactique</b> .....	<b>14</b>
Spécifications technologiques .....	14
<b>Bibliographie et annexes</b> .....	<b>15</b>
Bibliographie .....	15
Périodiques .....	21

# Description du cours

---

## Introduction

Ce cours de 3 crédits est une introduction à la connaissance et à l'analyse du politique en Afrique. Il propose d'étudier les grands enjeux politiques contemporains en Afrique, avec une perspective sur l'historicité des sociétés politiques africaines ainsi que la trajectoire du politique en Afrique. Il présente rapidement quelques traits du politique pendant la période précoloniale et coloniale, avant de s'attarder à l'analyse critique de la société politique postcoloniale ainsi que les transformations issues des expériences de démocratisation qui ont lieu depuis 1990.

La matière suggère aux étudiants de dépasser les préjugés régulièrement véhiculés sur le continent africain dans les discours politiques et médiatiques. Le continent y est présenté comme une zone dominée par la violence et les maladies, exclue du processus de globalisation, impuissante à gérer ses propres dérives et par conséquent en quête constante d'un soutien international.

Ce cours, en déconstruisant ces idées reçues, cherche à appréhender les différents types d'enjeux politiques, économiques, sociaux auxquels fait face le continent. Il s'agit de les penser non pas nécessairement comme des problèmes à résoudre, mais comme des réalités et des processus qu'il faut conceptualiser et chercher à comprendre sous un biais scientifique.

Pour ce faire, l'étude s'articulera spécifiquement autour de trois principales thématiques : les trajectoires du pouvoir et de la production des institutions politiques en Afrique ; les crises, les conflits et la problématique de la paix en Afrique ; et enfin l'Afrique dans le monde. Par-delà ces grands axes, le cours abordera en guise d'introduction générale des considérations méthodologiques et épistémologiques nécessaires pour comprendre l'étude du politique en Afrique.

La densité du cours et la diversité des grilles de lecture possible amènent à envisager le dialogue de la science politique avec d'autres disciplines (Histoire, sociologie, anthropologie, relations internationales, droit international, notamment). Cette pluralité des sources mobilisées permettra de mettre en lumière les débats entre les différentes traditions théoriques et méthodologiques qu'a pu faire naître et que nourrit encore aujourd'hui l'étude du continent africain.

Cette page a pour objectif de vous préparer à suivre le cours. Il vous informe notamment sur les caractéristiques de base du cours (objectifs, approches, modalités d'encadrement, etc.), sur les activités d'apprentissage proposées, les modalités d'évaluation et le matériel didactique nécessaire.

Bonne lecture et bon cours!

## Objectif général du cours

Les objectifs du cours sont les suivants:

1. Amener les étudiants à connaître et à définir les cadres théoriques et méthodologiques préalables à l'étude de l'Afrique;
2. Familiariser les étudiants avec les différents aspects du pouvoir et du politique en Afrique;
3. Fournir un corpus de connaissances conséquent pour développer et approfondir leur compréhension du continent africain afin de s'orienter vers un travail de recherche plus approfondi ou vers l'expertise politique;
4. Faire dialoguer les différentes approches théoriques développées pour l'analyse du continent africain, les interroger et comprendre l'enjeu des débats;
5. S'initier aux facteurs explicatifs et aux déterminants des défis auxquels est confronté le continent africain;
6. Comprendre comment s'articulent les enjeux de la politique africaine aux dynamiques internationales et à celles de l'économie politique mondiale.

## Approche pédagogique

Ce cours "Système politiques en Afrique" est conçu selon une approche pédagogique propre à la formation à distance. La formation à distance a sa propre pédagogie. Elle mise essentiellement sur la prise en charge de son apprentissage par l'étudiant. La conception du cours, sa structure et sa transmission reflètent cette spécificité. La combinaison de supports variés (écrit, audio, supports vidéo et cinématographiques, documentaires, etc.), vise à adopter une démarche d'apprentissage libre, autonome, mais encadrée tout au long de la session.

Ceci étant, vous pouvez adopter et adapter votre propre méthode d'apprentissage, et ce, à votre rythme. Toutefois, ce cheminement autonome nécessite de votre part un travail régulier et assidu tout au long de la session. Il suppose aussi un engagement au respect des dates fixées pour la remise des travaux notés, de la ou des consigne (s) relative (s) aux examens soumis à surveillance, et, globalement, aux règles encadrant les différentes activités individuelles ou collectives qui vous seront demandées.

Cette prise en charge est soutenue par le professeur responsable du cours pendant toute la session. Sa tâche est de vous faciliter les conditions d'apprentissage et de vous aider dans votre démarche, de façon à ce que vous atteigniez les objectifs du cours.

De manière concrète et afin de vous aider dans l'acquisition des connaissances, les modules sont construits autour de 3 onglets:

- Onglet "Introduction au module" qui introduit le module et rappelle les objectifs de cette séance pour que vous puissiez les vérifier une fois le module effectué.
- Onglet "Activités pédagogiques" qui résume toutes les activités obligatoires que vous avez à réaliser pour compléter ce module (contenu du cours téléchargeable en pdf, textes à lire, capsules vidéo ou audio d'un expert à consulter, extraits sonores ou vidéo à écouter, liens à suivre, etc.). Tout ce matériel et son contenu – à moins d'indication contraire – sont objets à examen.
- Onglet "Pour aller plus loin" qui vous donne du contenu et des lectures supplémentaires à consulter si vous le désirez.

Trois questionnaires formatifs vous permettront de tester vos connaissances au cours de la session (à chaque fin de Thème).

Afin de préparer l'examen final, vous bénéficierez d'une semaine de révision du 5 au 11 décembre.

## Démarche d'apprentissage

La section *Feuille de route* de la description du cours est capitale pour orienter chaque semaine votre progression et le type d'activité proposé. Cette feuille de route se subdivise en 12 modules et contient globalement les indications suivantes :

- Un bref résumé du contenu et des objectifs spécifiques du module;
- Un fichier pdf compilant le contenu du cours;
- Des lectures obligatoires qui reflètent la thématique de la semaine;
- Une capsule vidéo ou audio d'un expert universitaire sur le thème répondant à différentes questions;
- Des ressources multimedia à étudier ou à consulter, le cas échéant;
- Des lectures et ressources complémentaires pour aller plus loin en fonction de vos centres d'intérêts personnels qui ne sont, toutefois, pas obligatoires et ne font pas partie de l'examen;
- En fonction des semaines, des évaluations à rendre en individuel ou en équipe.

## Mode d'encadrement

La formule d'enseignement à distance vous permet d'apprendre à votre rythme; toutefois, en adoptant un rythme d'apprentissage régulier dès le début de la session, vous pourrez bénéficier d'une rétroaction du professeur durant tout votre cheminement. La personne inscrite reste bien sûr la seule gestionnaire de son temps, mais elle s'engage à remettre les travaux notés aux moments prescrits.

Les retours et commentaires du professeur peuvent emprunter différentes voies. Le "cours Systèmes politiques en Afrique" met l'accent sur deux types de contacts : le courrier électronique et les forums de discussion (contenu des modules ou autres).

Toute question relative au contenu des modules devra être posée sur le forum créé à cet effet dans chaque module.

Vous pouvez communiquer avec votre professeur ou avec l'auxiliaire par les adresses courriel offertes sur le site du cours. Ils s'efforceront d'y répondre dans un délai de 48 heures. Il est important de prendre conscience que la réponse aux

questions posées par *courrier électronique* ne sera pas instantanée. Dans ce cours, le professeur s'efforcera de répondre à son courrier au moins 3 fois par semaine. Afin d'éviter des délais supplémentaires, il est recommandé d'être explicite dans vos questions et commentaires (ex. : spécifiez les noms des documents et les pages référées).

Les questions sur les évaluations devront être envoyées directement par courriel à l'assistant de cours.

Si vous avez des questions d'ordre personnel, vous pouvez communiquer avec moi par courrier électronique.

Enfin, le forum sera disponible en tout temps pour permettre aux étudiants de débattre de questions soulevées par les autres étudiants, le forum ne sera pas systématiquement modéré et ne sera pas évalué. Il se veut un lieu de discussion avec les autres étudiants. Soyez respectueux des opinions des autres et ne postez que de brefs messages (100 mots maximum).

Le forum sera également utilisé pour deux évaluations: l'organisation de 2 débats au cours de la session et la réalisation de blogues en équipe portant sur les différentes élections présidentielles africaines (voir la section Évaluations et résultats pour plus détails).

Pour vous aider à améliorer vos stratégies d'apprentissage, pour vous guider vers l'essentiel du contenu et pour vous aider dans la gestion de votre temps d'étude, vous pouvez consulter le Centre d'aide aux étudiants pour obtenir des conseils sur la réussite universitaire ([www.aide.ulaval.ca](http://www.aide.ulaval.ca)).

## Feuille de route

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
Module 1. Des Afriques politiques ?	4 sept. 2017
Thème 1. TRAJECTOIRE DU POUVOIR ET DE LA PRODUCTION DES INSTITUTIONS POLITIQUES EN AFRIQUE	
Module 2. Le legs colonial : historicité de l'invention du politique en Afrique	11 sept. 2017
Module 3. Les indépendances trahies? Décolonisations, régimes autoritaires et néo-patrimonialisme (1960-1980)	18 sept. 2017
Module 4. La crise de l'Etat post-colonial: entre démocratisation et restauration autoritaire (depuis 1980)	25 sept. 2017
Module 5. Institutionnalisation et mobilisations : élections, partis politiques en Afrique	2 oct. 2017
Module 6. Société civile, mobilisation et contestation en Afrique	9 oct. 2017
Thème 2. : CRISES, CONFLITS ARMES ET PAIX EN AFRIQUE : DÉTERMINANTS ET ENJEUX	
Module 7. Expliquer les conflits en Afrique : Enjeux de labelisation et d'interprétation	16 oct. 2017
Module 8. Interventionnisme, résolution de conflits, reconstruction et institutions building	23 oct. 2017
Semaine de lecture	
Module 9. Juger les conflits en Afrique: formes de justice et limites de la coopération pour la répression des crimes	6 nov. 2017
Thème 3. L'AFRIQUE DANS LA MONDIALISATION: EXTRAVERSION, INSERTION OU MARGINALISATION?	
Module 10. Les politiques de l'aide et du développement : Evolution, crise, limites et positionnement critique	13 nov. 2017
Module 11. Réformer l'Etat de l'extérieur ? Politiques de réformes et politiques publiques.	20 nov. 2017
Module 12. La place de l'Afrique à l'ère de la globalisation : mise en perspective critique	27 nov. 2017

Semaine de révision	4 déc. 2017
Examen final	7 déc. 2017

Note : Veuillez vous référer à la section *Feuille de route* de votre site de cours pour de plus amples détails.

## Évaluations et résultats

### Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Synthèses critiques (Somme des évaluations de ce regroupement)			30 %
Synthèse 1	Dû le 15 oct. 2017 à 23h59	Individuel	15 %
Synthèse 2	Dû le 19 nov. 2017 à 23h59	Individuel	15 %
Blogue Élections (Somme des évaluations de ce regroupement)			30 %
Blogue 1	Dû le 1 oct. 2017 à 23h59	En équipe	10 %
Blogue 2	Dû le 29 oct. 2017 à 23h59	En équipe	10 %
Blogue 3	Dû le 26 nov. 2017 à 23h59	En équipe	10 %
Examen final (Somme des évaluations de ce regroupement)			40 %
Examen final	Le 7 déc. 2017 de 18h30 à 21h30	Individuel	40 %

### Informations détaillées sur les évaluations sommatives

#### Synthèse 1

Date de remise : 15 oct. 2017 à 23h59

Mode de travail : Individuel

Pondération : 15 %

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

La première synthèse doit porter sur deux des textes des modules 1 à 6 (disponibles dans la FDR des Modules 1 à 6) et vous devez la remettre le 15 octobre .

Pour ce travail, je vous demande de dégager et résumer la ou les thèses de chacun des auteurs (synthèse), de les comparer et d'en faire l'analyse critique, c'est-à-dire évaluer les forces et faiblesses du texte. Limite de 500 mots.

Une pénalité de 10% par jour de retard sera appliquée.

Le document devra être déposé en word et le nom du document devra comprendre, dans l'ordre, le nom et prénom de l'étudiant, ainsi que l'évaluation :

Ex. Thériault, Martin, synthèse 1.doc

---

## Synthèse 2

Date de remise : 19 nov. 2017 à 23h59

Mode de travail : Individuel

Pondération : 15 %

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

La deuxième synthèse portera sur deux des textes des modules 7 à 12 (disponibles dans la FDR des modules 7 à 12) et doit être remise le 19 novembre.

Pour ce travail, je vous demande de dégager et résumer la ou les thèses de chacun des auteurs (synthèse), de les comparer et d'en faire l'analyse critique, c'est-à-dire évaluer les forces et faiblesses du texte. Limite de 500 mots.

Une pénalité de 10% par jour de retard sera appliquée.

Le document devra être déposé en word et le nom du document devra comprendre, dans l'ordre, le nom et prénom de l'étudiant, ainsi que l'évaluation.

Ex. Thériault, Martin, synthèse 2.docx

---

## Blogue 1

Date de remise : 1 oct. 2017 à 23h59

Mode de travail : En équipe

Pondération : 10 %

Remise de l'évaluation : Forum Blogue Élections

Directives de l'évaluation :

Informations importantes pour l'évaluation Blogue :

Vous allez réaliser 3 billets de blogue (identifiés dans les évaluations par Blogue 1, Blogue

Création des équipes :

1. Vous devez inscrire votre nom dans une case du tableau correspondant à l'élection su travailler dans le tableau disponible à partir de ce lien sur [google drive](#) :

- Maximum de 3 étudiants par élection/pays et par équipe.

- Vous avez jusqu'au 11 septembre à 23 :59 pour vous inscrire dans ce tableau sur

2. Une fois votre équipe formée, vous devez la composer sous l'onglet « Gérer les équi « Blogue 1 » :

- Vous avez jusqu'au 17 septembre à 23:59 pour composer votre équipe sur le site c



Chaque membre de l'équipe doit contribuer de manière égale à la réflexion et la réalisation (soit Blogue 1, Blogue 2 et Blogue 3).

Évaluation Blogue 1 :

Il est très important de poster votre Blogue 1 à la date prévue dans le forum dédié à votre pays. Les Forums intitulée "Blogue Élections". Identifiez l'entrée du message par Blogue 1, et spécifiez le billet en introduction le titre de votre équipe (ex: Equipe Gabon 2016) et les noms de chaque membre de l'équipe.

Consignes:

Blogue 1 : Contexte socio-politique:

- Présentation du contexte historique, social et économique du pays (retracer l'histoire coloniale, indépendance et postcoloniale; les différentes communautés, religions, cultures, etc.)
- Présentation du système politique et type de régime (répartition des pouvoirs dans le chef, scrutin de la présidentielle, principales responsabilités du chef, caractérisation du régime post-indépendance, etc.)
- Présentation des grands leaders et forces politiques (partis et mouvements citoyens s'il y a lieu)

Maximum de 1500 mots mais vous pouvez bien sûr illustrer votre blogue à l'aide de matériel (photos, cartes, tableaux, etc.).

Vous devez également indiquer vos références (textes et sites web consultés) à la fin du billet.

--	--

## Blogue 2

Date de remise : 29 oct. 2017 à 23h59

Mode de travail : En équipe

Pondération : 10 %

Remise de l'évaluation : Forum Blogue Élections

Directives de l'évaluation : Informations importantes pour l'évaluation Blogue 2:

Chaque membre de l'équipe doit contribuer de manière égale à la réflexion et la réalisation des trois billets (soit Blogue 1, Blogue 2 et Blogue 3).

Il est très important de poster votre Blogue 2 à la date prévue dans le forum dédié à votre élection dans la catégorie des Forums intitulée "Blogue Élections". Identifiez l'entrée du message par Blogue 2, et spécifiez dans le contenu de votre billet en introduction le titre de votre équipe (ex: Equipe Gabon 2016) et les noms de chacun des membres de l'équipe.

Consignes:

Blogue 2 : Campagne électorale et jour(s) d'élections

- Présentation de la campagne électorale (stratégies, meetings, mobilisation électorale, revendications, problématiques récurrentes, heurts et problèmes s'il y a lieu, etc.)
- Déroulé de la/les journées d'élections (bureaux de vote, comptage des voix, problèmes s'il y a lieu, etc.)
- Résultats du 1er (et 2ème tour s'il ya lieu), réaction des candidats (notamment de l'opposition) le jour des élections.

Maximum de 1500 mots mais vous pouvez bien sûr illustrer votre blogue à l'aide de matériel iconographique (images, cartes, tableaux, etc.).

Vous devez également indiquer vos références (textes et sites web consultés) à la fin de votre document.

---

### Blogue 3

Date de remise : 26 nov. 2017 à 23h59

Mode de travail : En équipe

Pondération : 10 %

Remise de l'évaluation : Forum Blogue Élections

Directives de l'évaluation :

Informations importantes pour l'évaluation Blogue 3:

Chaque membre de l'équipe doit contribuer de manière égale à la réflexion et la réalisation des trois billets (soit Blogue 1, Blogue 2 et Blogue 3).

Il est très important de poster votre Blogue 3 à la date prévue dans le forum dédié à votre élection dans la catégorie des Forums intitulée "Blogue Élections". Identifiez l'entrée du message par Blogue 3, et spécifiez dans le contenu de votre billet en introduction le titre de votre équipe (ex: Equipe Gabon 2016) et les noms de chacun des membres de l'équipe.

Section 3: Situation post-électorale:

- Présentation des résultats définitifs (confirmation de ceux du jour de l'élection ou non, rôle de la Commission électorale indépendante, des missions d'observations internationales, etc.)
- Présentation de la réaction du candidat vainqueur et de l'opposition (acceptation, contestation, argumentaire)
- Situation sociale post-électorale (pacifique, conflits)
- Présentation de la prise de fonctions du président (assermentation, nomination cabinet, etc., discours inauguraux)
- Réception par communauté internationale
- Conclusion générale de votre blogue.

Maximum de 1500 mots mais vous pouvez bien sûr illustrer votre blogue à l'aide de matériel iconographique (images, cartes, tableaux, etc.).

Vous devez également indiquer vos références (textes et sites web consultés) à la fin de chaque section.

## Examen final

Date : Le 7 déc. 2017 de 18h30 à 21h30

Mode de travail : Individuel

Pondération : 40 %

Critères de correction :

Critère	Notation
Pertinence de la problématique	5
Qualité de la démonstration et de l'analyse	20
Mobilisation des sources du cours	5
Clarté et qualité du document écrit	10

Remise de l'évaluation : DKN-A déterminer

Directives de l'évaluation : L'examen final se déroulera en salle le jeudi 7 décembre de 18h30 à 21h30. Il portera sur toute la matière du cours et sera constitué de trois questions à développement parmi lesquelles vous en choisirez une. Pour vous préparer, relisez tous les modules et assurez-vous d'avoir lu tous les textes associés aux modules. Je m'attends à ce que vous fassiez référence aux textes pertinents relatifs à la question.

Critères d'évaluation :

- Clarté et logique du texte et de l'argumentation
- Pertinence de la réponse
- Utilisation des ressources du cours (textes, sites internet, etc..)
- Originalité de la réflexion

## Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100
A	85	89,99
A-	80	84,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	66	69,99
C	63	65,99
C-	60	62,99

B+	76	79,99
B	73	75,99
B-	70	72,99

D+	55	59,99
D	50	54,99
E	0	49,99

## Règlements et politiques institutionnels

### Règlement disciplinaire

Infractions relatives au bon ordre

Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

Infractions relatives aux études

Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaître davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du [Bureau des droits étudiants](#), la capsule d'information [Citer ses sources et éviter le plagiat](#) et le site de la [Bibliothèque](#) pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire>

### Harcèlement et violence à caractère sexuel

La Faculté des sciences sociales condamne toute manifestation de harcèlement psychologique, de harcèlement sexuel et de toute autre forme de violence à caractère sexuel. Dans le cadre des activités universitaires sous sa responsabilité, elle s'engage à prendre tous les moyens à sa disposition pour prévenir les conduites (comportements, paroles, actes ou gestes) qui portent atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique, les faire cesser et sanctionner.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-prevention-harcelement>

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html>

### Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université s'est dotée d'une politique institutionnelle sur le droit d'auteur le 1er juin 2014. Les enseignants doivent effectuer par eux-mêmes une saine gestion de l'utilisation de l'œuvre d'autrui, et ce, en conformité avec la *Loi sur le droit d'auteur*.

La Politique a pour objet d'énoncer l'importance que l'Université accorde à la protection des droits des auteurs, d'établir les choix prioritaires qui doivent être faits par le Personnel enseignant relativement à l'utilisation de l'Œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée et de définir un concept administratif de l'utilisation équitable de l'Œuvre d'autrui à ces fins.

Consultez la politique à l'adresse suivante : [http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers\\_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf](http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf)

### Politique de la formation à distance

La Politique de la formation à distance établit les fondements de ce système de formation et garantit que la qualité des activités de formation à distance est égale à celle des autres activités de formation offertes par l'Université. La Politique précise les objectifs, définit les systèmes de formation disponibles à l'Université, formule les principes directeurs de la formation à distance et délimite les responsabilités des instances concernées, notamment celles des étudiants.

Consultez la politique à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/politique-formation-distance>

## Évaluation de la qualité du français

Les manquements prononcés à la qualité du français influencent la correction. Bien qu'aucun point particulier ne soit dédié à l'orthographe et à la grammaire, la qualité du français a un impact certain sur l'évaluation globale de l'examen ou du travail.

## Gestion des délais

Les dates requises pour la remise des travaux obligatoires et notés sont aussi de rigueur. Tout travail remis avec un retard entraîne une pénalité de 10% sur la note. Passé un délai de 24h, à moins de motifs sérieux (force majeure, cas fortuit ou maladie), tout travail remis en retard ne sera pas pris en compte et une note 0 y sera affectée.

## Absence à un examen

Les dates fixées pour les examens ne sont pas négociables. Par conséquent, la mention 0 est attribuée à l'étudiant qui ne se présente pas à une épreuve obligatoire et notée à moins que celui-ci ne justifie son absence auprès de l'enseignant. Une preuve appropriée doit accompagner les motifs de l'absence. Si certaines circonstances indépendantes de l'étudiant telle la force majeure, le cas fortuit ou une maladie devraient vous empêcher de prendre part à un examen dans les délais prescrits, veuillez prendre le soin de m'en aviser le plus tôt possible, mais dans tous les cas, à l'intérieur d'un délai de 4 jours ouvrables depuis la date de l'épreuve.

## Évaluation des cours: Une responsabilité de l'étudiant

À la fin de ce cours, l'Université procédera à l'évaluation du cours afin de vérifier si la formule pédagogique a atteint ses objectifs. Vous recevrez à cet effet un questionnaire d'évaluation qui permettra d'améliorer ce cours de formation à distance. Cette dernière étape est très importante et les responsables du cours vous remercient à l'avance pour votre collaboration.

En vous souhaitant à toutes et tous une excellente session!

## Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une Lettre d'attestation d'accommodations scolaires obtenue auprès d'un conseiller du secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH) doivent contacter leur professeur au début de la session afin que des mesures d'accommodement pour la réalisation du cours ou lors des évaluations puissent être mises en place.

Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le secteur ACSESH au (418) 656-2880, le plus tôt possible.

Pour les étudiants qui réaliseront leurs examens à l'extérieur du campus, il est également important de contacter le Bureau de soutien à l'enseignement à l'adresse [accommodement@bse.ulaval.ca](mailto:accommodement@bse.ulaval.ca) afin que les mesures d'accommodement soient mises en place adéquatement sur les lieux d'examen.

Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Vous trouverez plus de détails sur ces services à l'adresse suivante: [www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/presentation/](http://www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/presentation/)

Pour plus d'informations sur les évaluations, consultez la *Procédure de mise en application des accommodations ayant trait à la passation des examens pour les étudiants ayant une déficience fonctionnelle*:

[https://www.sgc.ulaval.ca/files/content/sites/aide/files/files/integration/depliant\\_acc\\_scolaire\\_dec2012.pdf](https://www.sgc.ulaval.ca/files/content/sites/aide/files/files/integration/depliant_acc_scolaire_dec2012.pdf)

## Plagiat

Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de:

- i. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
- ii. résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;

- iii. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- iv. remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
- v. remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

(Source: COMMISSION DE L'ÉTHIQUE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009)

## Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval

La Faculté des sciences sociales se réfère aux dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval inscrites dans son Règlement des études.

### Mesures d'évaluation de la qualité du français

L'Université Laval reconnaît l'importance et le rôle de quatre principales habiletés langagières dans la formation qu'elle dispense : la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit, la production orale et la production écrite.

Elle considère également que la maîtrise de ces habiletés est mesurable et veille à ce que les diverses mesures d'évaluation soient adaptées à chacun des trois cycles d'études et contribuent à l'atteinte des objectifs de formation qu'elle s'est fixés.

### Mesures de soutien

Lorsque les enseignants et les chercheurs observent des difficultés chez les étudiants, ils leur offrent le soutien approprié :

- A) En cas de difficultés relatives à l'application des conventions scientifiques, ils prodiguent les conseils adéquats;
- B) En cas de problèmes liés à l'expression claire et cohérente des idées, ils orientent l'étudiant, en concertation avec sa direction de programme, vers des cours centrés sur l'expression écrite de la pensée;
- C) En cas de difficultés liées à la maîtrise du code linguistique du français, ils réfèrent l'étudiant à sa direction de programme, qui lui indiquera les ressources mises à sa disposition (cours, ateliers, centres d'aide, etc.).

Parmi les mesures de soutien offertes aux étudiants, la Faculté des sciences sociales invite les étudiants et les enseignants à consulter le répertoire des ressources pour améliorer la qualité de la langue dans les cours de sciences humaines. Ce répertoire se trouve dans le portail du Réseau Fernand Dumont à l'adresse suivante : <http://www.rfd.fse.ulaval.ca/>. Le Réseau Fernand-Dumont regroupe des professeurs et chargés de cours de sciences humaines qui cherchent à améliorer les compétences langagières de leurs étudiants dans les différentes tâches de lecture et d'écriture propres à leur discipline.

## Matériel didactique

---

### Spécifications technologiques

Afin d'accéder sans difficulté au contenu de votre cours sur monPortail, vous devez vous référer aux informations ci-dessous.

Liste des navigateurs supportés :

- [Google Chrome](#)
- [Mozilla Firefox](#)
- Safari
- Internet Explorer 11 et plus
- [Opera](#)

### Appareils mobiles

Il est important de préciser que l'utilisation des périphériques mobiles n'est pas officiellement supportée pour les sites de cours. La consultation des contenus est fonctionnelle pour la plupart des appareils sous Android et iOS, mais il existe certaines limites :

- les appareils mobiles sous Windows RT, BlackBerry et les iPhone 4 et 4S ne sont pas supportés;
- le contenu Flash n'est pas supporté, ce qui empêche la consultation des blocs de contenu audio-vidéo, de contenu Flash et de certaines présentations multimédias;
- la fonctionnalité de glisser-déposer n'est pas supportée, ce qui empêche la réalisation de certains questionnaires.

## Team Viewer

*TeamViewer* est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettrez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider. Pour télécharger l'application, [rendez-vous à cette page](#).

# Bibliographie et annexes

---

## Bibliographie

Les textes à lire et références bibliographiques de chaque module se trouvent dans la section feuille de route puis dans l'onglet Activités pédagogiques de chacun des modules.

### Bibliographie complémentaire:

Gazibo M., *Introduction à la politique africaine*, Montréal, PUM, 2ème édition 2010.

Akandes F., « Les transitions démocratiques à l'épreuve des faits. Réflexion à partir des expériences des pays d'Afrique noire francophone », Rapport introductif numéro 3.

Amazo Y. E., « De l'OUA à l'Union africaine : les chemins de l'interdépendance », *Afrique contemporaine*, No 197, 1<sup>er</sup> trimestre 2001, pp. 97-107.

Balde A., [Bilan de l'OUA dans le domaine du maintien de la paix et de la sécurité en Afrique](http://www.ridi.org/gnu/rap/20030213.pdf), disponible sur : <http://www.ridi.org/gnu/rap/20030213.pdf>.

Banegas R., « De la guerre au maintien de la paix le nouveau business mercenaire », *Critique internationale* n°1 - automne 1998, pp. 180-194.

Barakat S. et al. 2005, *Attributing Value: Evaluating Success and Failure in Post-war Reconstruction*, *Third World Quarterly*, vol. 26, n°4/5: 831-852.

Bayart, J.F., « Le politique par le bas en Afrique », in *Politique africaine*, no 1 (1), janvier 1981, p. 53-82.

Bayart J. F., « La guerre en Afrique. Dépérissement ou formation de l'État », *Esprit*, 247, 1998, p. 55-73.

Bayart J. F., « La revanche des sociétés africaines », *Politique africaine*, octobre 1993, no 11, pp. 95-127.

Bayart J. F., « L'Afrique dans le monde : une histoire d'extraversion », *Critique internationale*, 1993, no 5, pp. 97-120.

Bayart J. F., Ellis S. et Hibou B., *La criminalisation de l'Etat en Afrique*, Paris, Éditions Complexe, collection « Espace international » du CERI, 1997.

Bergamaschi I., « Appropriation » et « lutte contre la pauvreté » au Mali Interprétations, pratiques et discours concurrents », *Revue Tiers Monde*, 2011/1 n°205, pp. 135-150.

Bonnecase V., « Faim et mobilisations sociales au Niger dans les années 1970 et 1980 : une éthique de la subsistance ? », *Genèses*, n° 81, 2010, p. 5-24

Bourgi A., « L'union africaine entre les textes et la réalité », 2005, disponible sur : [http://www.afri-ct.org/IMG/pdf/afri2004\\_bourgi.pdf](http://www.afri-ct.org/IMG/pdf/afri2004_bourgi.pdf).

Bourgi A., « Voyage à l'intérieur de l'OUA », in *Politique étrangère*, Année 1998, Volume 63, Numéro 4, pp. 779-794.

Buijtenhuijs, R. (1994). Les partis politiques africains ont-ils des projets de société ? L'exemple du Tchad. *Politique Africaine*, 119-134.

Carbone, G., & St-Sauveur, A. L. (2006). Comprendre les partis et les systèmes de partis africains: Entre modèles et recherches empiriques. *Politique africaine*, 18-37.

Chauvet L., Mesple-Somps S., « L'aide publique au développement et les investissements directs étrangers en Afrique sont-ils complémentaires ? », *Revue Tiers Monde*, 2007/4 n° 192, p. 815-831.

Chetail V., 2009, « La consolidation de la paix: enjeux et ambiguïtés d'un concept en quête d'identité », dans V. CHETAAIL V (dir.), *Lexique de la Consolidation de la paix*, Bruxelles, Bruylant : 29-71

Chevallier J., « L'Héritage politique de la colonisation », in Marie---Claude Smouts (dir.), *La situation post---coloniale, les postcolonial studies dans le débat français*, Presses de Sciences Po, Paris, 2007, p. 360---377.

Coquery-Vidrovitch, C. « Du village à l'État. Composantes et modalités du pouvoir pré-colonial » in C. Coquery-Vidrovitch, *Afrique Noire. Permanence et ruptures*, Paris, Payot, 1985, p. 67-87

Coquery-Vidrovitch, C., « A propos de racines historiques du pouvoir: « Chefferie » et Tribalisme », in *Les Pouvoirs africains*, Pouvoirs no 25, 1983, p. 51-62.

Coulon C., « Système politique et société dans les États d'Afrique noire », in *Revue française de science politique*, 22<sup>ème</sup> année, no. 5, pp. 1049-1073.



Daoudy M., 2009, « (Re) construction de l'état », dans V. CHETAIL V (dir.), *Lexique de la Consolidation de la paix*, Bruxelles, Bruylant : 353-364.

Daviaud S., *L'enjeu des droits de l'homme dans le conflit colombien*, Paris, Karthala, 2010, Chap. 1 « Ampleur des atteintes contre les droits de l'homme et complexité des violences en Colombie », p. 23-38.

David Éric, 2013, « La Cour pénale internationale fait-elle preuve de partialité à l'encontre de l'Afrique ? », Justice en ligne, 26 décembre. Consulté sur Internet ([www.justice-en-ligne.be/article596.html](http://www.justice-en-ligne.be/article596.html))

David W., "Managing Sovereignty: The World Bank and Development in Sub-Saharan Africa", *Mondes en Développement*, vol.31, n°123, 2003/3, pp. 5-22.

Derriennic J.-P., *Les guerres civiles*, Paris, Presses de Science Po, 2001, Chap. 1, pp. 23-42.

Dossier « L'Afrique est-elle bien partie? », *L'Économie politique*, n° 59, 2013/3.

Du Bois W.E.B. et Steinmetz G., « Les origines africaines de la guerre », Actes de la *recherche en sciences sociales*, 2008 /1, no 171-172, pp. 74-89.

Eboko F., « Institutionnaliser l'action publique en Afrique. La lutte contre le sida au Cameroun », in Partick QUANTIN (dir.), *Gouverner les sociétés africaines*, Paris, Karthala, 2005, pp. 263-287.

Eboko F. et al. « Cameroun Burkina Faso, Botswana, une approche comparée de l'action publique contre le sida en Afrique », *Télescope*, Vol. 15, printemps-été 2009, p. 52-67.

Engueleguele M., « Quelques apports de l'analyse de l'action publique à l'étude du politique en Afrique subsaharienne », *Politique et sociétés*, vol. 27, no 1, pp. 3-28.

Erdmann, G. (2004). Party research : Western European bias and the "African Labyrinth". *Democratization* , 63–87.

Etzioni A., 2009, « Reconstruction: An Agenda », dans CHANDLER D (dir.), *State building and Intervention Policies, Practices and Paradigms*, London and New York, Routledge: 101-121.

Franke B. et Esmenjaud R., « Qui s'est approprié la gestion de la paix et de la sécurité en Afrique ? », *Revue internationale et stratégique*, 2009/3 (n° 75).

Gazibo M., *Les paradoxes de la démocratisation en Afrique*, Montréal, Les Presses de l'université de Montréal, 2005.

Gazibo M., « Pour une réhabilitation de l'analyse des partis en Afrique », *Politique africaine*, 2006/4 N° 104, p. 5-5.

Gazibo M. Et Mbabia O., « La politique africaine de la Chine montante à l'ère de la Nouvelle ruée vers l'Afrique », *Études internationales*, vol. 41, n° 4, 2010, pp. 521-546.

Gazibo M., « L'Afrique en politique comparée », *Polis, Revue camerounaise de science politique*, numéro spécial 2001, 1-18.

Geschiere P., « Le poids de l'histoire », in Christian Coulon et Denis---Constant Martin (dir.), *Les Afriques politiques*, Paris, La Découverte, 1991, p.29-43.

Gonidec F., « Esquisse d'une typologie des régimes africains », Dossier « Les pouvoirs africains », *Pouvoirs*, n° 25, 1983, p. 63-78

Gueye B., « La démocratie en Afrique : Succès et résistances », *Pouvoirs*, 2009, no. 129, pp. 5-26.

Guichaoua A., « L'instrumentalisation politique de la justice internationale en Afrique centrale », *Revue Tiers Monde*, 2011/1 n°205, p. 65-83. Guichaoua André, « L'instrumentalisation Politique De La Justice Internationale En Afrique Centrale », *Revue Tiers Monde*, 2011/1 n°205, p. 65-83.

Gunther, R., & Diamond, L. (2003). Species of political parties. A new typology. *Party Politics*, 167-199.

Hibou B., « Retrait au redéploiement de l'État? », *Critique internationale*, vol. 1, Automne, 1998, 151-168.

Huntington, S. P. (1993). *The Third Wave: Democratization in the Late 20th Century*. Norman: University of Oklahoma Press.

Lindberg S.I., (2006), "The Surprising Significance of African Elections", *Journal of Democracy*, Vol.17, n°1, p. 139-151.

Loada A., «L'élection présidentielle du 13 novembre 2005: un plébiscite par défaut», *Politique africaine*, no 101, 2006, p. 19-37.

Mamdani M., « Race et ethnicité dans le contexte africain », *Actuel Marx*, 2005/2, n° 38, p. 65 à 73.

Marchal R., « La régionalisation des guerres africaines », dans Bertrand Badie et Sandrine Tolotti, *L'état du monde 2008*, Paris, La Découverte, p. 106-111.

Marchal R. et Messaint C., « Les guerres civiles à l'ère de la globalisation. Nouvelles réalités et nouveaux paradigme », *Critiques internationales*, no. 18, janvier 2003, pp. 91-112

Mbembe A., « Du commandement », dans *De la postcolonie essai sur l'imagination politique dans l'Afrique contemporaine*, Paris, Karthala, 2000, pp. 41-58.

Mbembe A., « Du gouvernement privé indirect », *Politique africaine*, no 73, mars 1999, pp.103-121.

Mbembe A., « Les frontières mouvantes du continent africain », *Le Monde diplomatique*, Novembre 1999, pp. 22-33.

Medard J. F., « L'État et le politique en Afrique », *Revue française de science politique*, 50<sup>e</sup> année, n°4---5, 2000. pp. 849---854.

Medard J. F., « Autoritarismes et démocraties en Afrique noire », *Politique africaine*, n°43, 1990, p. 92-104.

Medard J. F., « L'État en Afrique ne fonctionne pas parce qu'il est une copie de l'État occidental (ou de l'État colonial) », dans *L'Afrique des idées reçues*, sous la direction de Georges Courade, Paris, Belin, 2006, pp.191-196.

Mozaffar, Shaheen; Scarritt, James R., "The Puzzle of African Party Systems", *Party Politics*, vol. 11, no. 4, pp. 399-421, July 2005.

Mustapha A. R., "Rethinking Africanist political science", dans Paul T. Zeleza (ed), *The Study of Africa*, (volume 1), Dakar, Codesria, 2006, p. 187-202.

Neveu É., *Sociologie des mouvements sociaux*, 5<sup>e</sup> éd., Paris, La Découverte « Repères », 2011.

Naudet J.-D. et al, « Aide internationale : vers une justice sociale globale ? », *Esprit*, 2007/5 Mai, pp. 101-111.

N'krumah K., « L'Afrique doit s'unir », Paris, Présence africaine, 1994, pp. 246-247.

Nubukpo K., « Quel futur pour l'Afrique? Évolution des paradigmes du développement, débats méthodologiques et perceptives », *L'économie politique*, 2013/3, no 59, pp. 76-90.

Oséi A., «La connexion entre les partis et les électeurs en Afrique : le cas Ghanéen», *Politique Africaine* no 104, 2006, p.38-60.

Otayek R., « La problématique « africaine » de la société civile », in Mamadou Gazibo et Céline THIRIOT, *Le politique en Afrique. états des débats et pistes de recherche*, Paris, Karthala, 2009, pp. 209-208.

Otayek R., « Les élections en Afrique sont-elles un objet scientifique pertinent ? » *Politique Africaine*, No 69 Mars, 1998, pp. 3-11

Perousse De Montclos M. A., Soudan et Somalie « De la fabrication ethnique par la guerre », *Autrepart*, 2003/2 no 26, pp. 53-72.

Phillippe D. C., « Visions constructivistes et réalistes de la consolidation de la paix en Bosnie ou quand Alice au pays des merveilles rencontre le monstre frankenstein », *Revue française de science politique*, vol. 49, 1999, n° 4 : 545-572.

Planche J., « Société civile: un acteur historique de la gouvernance », Mayer Charles Leopold, 2007, p. 142

Pommerolle M.E., « Routines autoritaires et innovations militantes », *Politique africaine* 4/2007 (N° 108), p. 155-172.

Rufin J.C., « Le temps des paradoxes : La France et l'Afrique, 50 ans après les indépendances », *Le Débat*, 2011/1, no 163, p.116-125.

Salih, M. A. (2003). *African Political Parties : Evolution, Institutionalism and Governance*. Londres: Pluto Press.

Savonnet, Guyot, C., « Le "Dedans" et le "Dehors". Le "Haut" et le "Bas". Réflexions sur les sites d'observation du politique africain », *Revue française de science politique*, 31 (4), août 1981, p. 799-804.

Seiler, D.-L. (1993). *Les partis politiques*. Paris: Armand Colin.

Severino J. M., « Refonder l'aide au développement au XXIe siècle », *Critique internationale* 1/ 2001 (no 10), p. 75-99.

Sibeud E., « Des « sciences sociales » coloniales au questionnement postcolonial : la décolonisation invisible », *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, 2011/1, no 24, p.3-16.

Siméant J., « Protester/Mobiliser/Ne pas consentir. Sur quelques avatars de la sociologie des mobilisations appliquées au continent africain », *Revue internationale de politique comparée*, 2013, vol. 20, n°2, p. 125-143.

Solignac-Lecomte H.-B., « L'Afrique est-elle vraiment bien partie? », *L'économie politique*, 2013/3, no 59, pp. 49-60.

Somaruga C., 1993, « Guerre civile et droit humanitaire », *Revue suisse de droit international et de droit européen* n° 4 1993 : 421-424.

Strandsbjerg, C. (2005). Continuité et Rupture dans les Représentations du Pouvoir Politique au Bénin entre 1972 et 2001: Le président Mathieu Kérékou. Du militaire-marxiste au démocrate-pasteur. *Cahiers d'études africaines* , 71-94.

Talla. D., « Radiographie de la société civile africaine : les dix clichés du chaos » <http://www.cipcre.org/ecovox/eco25/actual2.htm>)

Tilly C., *La France conteste. De 1600 à nos jours*, Paris, Fayard, 1986.

Thiriot C., « Les élections en Afrique, un « objet scientifique pertinent » », *Afrique contemporaine*, n°239, 2011, pp. 133-135.

Tshiyembe M., « Les principaux déterminants de la conflictualité », dans Paul Ango Ela (éd.), *La prévention des conflits en Afrique centrale. Prospective pour une culture de la paix*, Paris, Karthala, 2001, p. 21-33.

Tshiyembe M., « La difficile gestation de l'Union africaine », *Le Monde diplomatique*, juillet 2002, pp. 22-23.

Vidal C., « Un « génocide à la machette », in Marc Le Pape et al., *Crises extrêmes : Face aux massacres, aux guerres civiles et aux génocides*, La Découverte « Recherches », 2006, p. 21-35.

Vilmer J.-B. J., L'Afrique face à la justice pénale internationale, *Études internationales*, No 1, Volume XLV, Mars 2014.

Vilmer J.-B., « Introduction : Union africaine versus Cour pénale internationale : répondre aux objections et sortir de la crise », Jean Baptiste VILMER (dir), in *L'Afrique face à la justice pénale internationale, Études internationales*, Volume 45, numéro 1, mars 2014.

Warner D. et Giacca D., 2009, « Responsabilité de protéger », dans V. CHETAIL V (dir.), *Lexique de la Consolidation de la paix*, Bruxelles, Bruylant : 451-473.

Zerbo Y., « La problématique de l'unité africaine », *Guerres mondiales et conflits contemporains* 4/ 2003 (n° 212), pp. 113-127.

## Périodiques

- Africa
- African Affairs
- Afrique contemporaine
- Annuaire de l'Afrique du Nord
- Cahiers d'études africaines
- Journal of Modern African Studies
- Année Africaine (périodique de type universitaire. S'arrête en 1993 et devient L'Afrique Politique).
- Politique africaine
- Revue canadienne des études africaines
- African Studies Review

- Géopolitique africaine